

Fiche profil de poste : Enseignant ou Enseignante à l'Etablissement Régional d'Enseignement Adapté (EREA Henri EBEL) d'Illkirch-Graffenstaden**Circonscription : Strasbourg Ecole Inclusive****Localisation :** EREA - 34, rue Sodbronn 67400 Illkirch-Graffenstaden**1. Définition du poste et des missions :**

L'EREA accueille des élèves de 12 à 18 ans dont les difficultés scolaires et/ou sociales ne leur permettent pas de tirer profit d'une scolarité en classe ordinaire de collège ou de lycée. L'EREA leur dispense une formation générale adaptée permettant d'obtenir le Certificat de formation générale (niveau EGPA et niveau CAP).

Les missions sont :

- l'enseignement général adapté aux difficultés des élèves, qui recouvre l'ensemble des disciplines prévues au collège
- l'éducation à la citoyenneté,
- l'accompagnement du processus d'insertion sociale et professionnelle,
- la gestion du projet individuel de formation des adolescents,
- la participation à la formation générale des élèves, par le développement d'activités culturelles et artistiques.

L'enseignant ou enseignante doit :

- Assurer l'enseignement général adapté aux difficultés des élèves
- Assurer le suivi individuel d'élèves
- Connaître les disciplines prévues au collège, en référence aux programmes et au socle commun
- Mettre en place une stratégie éducative pour faciliter les apprentissages des élèves au regard des objectifs à atteindre.

Le service des enseignants et enseignantes comprend :

- les activités d'enseignement en classe ;
- les activités de fin d'après-midi jusqu'au repas du soir (19 h 00) ;
- les enseignements pratiques interdisciplinaires ;
- les activités encadrées du mercredi après-midi ;

2. Connaissances, compétences et qualités requises :

- capacités d'écoute et d'adaptation, compréhension de la psychologie des enfants et adolescents
- capacités à travailler en équipe
- capacités organisationnelles, relationnelles et partenariales fortes

3. Conditions de recrutement – conditions d'emploi

- Être titulaire du CAPPEI ou d'une certification antérieure (CAPA-SH option F) ou être professeur des écoles non spécialisé en formation CAPPEI. Les personnels non spécialisés peuvent obtenir ce poste à titre provisoire. Ils s'engagent à passer le CAPPEI.
- Les candidats seront convoqués pour un entretien devant une commission
- Régime indemnitaire (sous réserve de remplir les conditions)
 - ISAE, Indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves
 - Indemnité de fonction particulière pour les détenteurs du titre professionnel
 - Indemnité d'enseignement spécialisé et adapté

Contact :

- IEN Ecole Inclusive : 03.88.45.92.30 ou ienash67@ac-strasbourg.fr
- EREA : 03.90.40.36.00